



# COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

## Quatorzième session

Rome, 1-5 avril 2019

### Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre

#### Point 9.3 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la CIPV

## I. Informations générales

1. À sa onzième session (2016), la CMP s'est prononcée<sup>1</sup> pour que le Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre soit actualisé et géré par le Secrétariat, et pour que son examen et sa modification relèvent conjointement du Comité des normes et du Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités, après examen par le Groupe de la planification stratégique. Elle a en outre décidé que le Cadre actualisé serait présenté tous les ans à la Commission afin qu'elle l'approuve.

2. En 2017, le Groupe de la planification stratégique a suggéré qu'il fallait encore améliorer la structure du document. Le Comité des normes et le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités ont désigné des champions chargés d'examiner la version actuelle du Cadre et d'en réviser la structure pour améliorer la lisibilité et la consultation.

3. En 2018, le Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre a été mis à jour par ces deux comités puis examiné par le Groupe de la planification stratégique. À sa réunion de 2018, le Groupe a suggéré d'y ajouter un résumé expliquant les objectifs et la structure du Cadre. Ce résumé a été intégré au document, accompagné d'une légende permettant de mieux distinguer les informations. Pour une meilleure compréhension, le Cadre devrait être lu ou imprimé en couleurs.

<sup>1</sup> Rapport de la onzième session de la CMP en 2016: <https://www.ippc.int/en/publications/82487/>, site web du Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre: <https://www.ippc.int/en/core-activities/standards-and-implementation/ippc-framework-for-standards-and-implementation/>

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



4. Il convient toutefois de remarquer que les champions du Cadre travaillent actuellement à une structure révisée du Cadre.
5. La CMP est invitée à:
  - 1) *approuver* le Cadre révisé relatif aux normes et à la mise en œuvre tel qu'il figure à l'annexe 1 du présent document.

## Annexe 1

CADRE RELATIF AUX NORMES ET À LA MISE EN ŒUVRE ACTUALISÉ EN 2018 PAR LE COMITÉ DES NORMES ET LE COMITÉ CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

**Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre**  
**Approuvé par la treizième session de la CMP (2018); Actualisé par le Comité des normes et par le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités en mai 2018**  
**Examiné par le Groupe de la planification stratégique en octobre 2018**

**Résumé du Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre****1. Qu'est-ce que le Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre?**

Le Cadre relatif aux normes et à la mise en œuvre est une base de données qui regroupe les normes et les outils de mise en œuvre existants ou au stade de propositions, dans le contexte des dispositions essentielles de la Convention, avec pour objectif d'aider à pointer les lacunes et d'ainsi orienter l'élaboration de normes et de ressources de mise en œuvre permettant de renforcer l'exécution de la Convention, des normes et des recommandations de la CMP.

**2. Objectif du Cadre**

Le Cadre est une ressource transparente qui regroupe l'ensemble des normes et des outils de mise en œuvre existants ou envisagés, afin de faciliter l'identification de lacunes au regard des priorités de la CMP et d'orienter l'ajout des thèmes proposés au programme de travail de la CIPV.

**3. Structure du Cadre**

Le Cadre couvre huit domaines de travail stratégiques:

- Général
- Droits et obligations d'ordre général
- Principes et politiques (interprétation de la Convention)
- Situation des organismes nuisibles
- Analyse du risque phytosanitaire
- Lutte contre les organismes nuisibles
- Systèmes de réglementation phytosanitaire à l'importation et à l'exportation
- Diagnostics

**LÉGENDE****POUR LES NORMES (à gauche dans le tableau):**

Texte en rouge: indique les lacunes en matière de nouveaux thèmes ou de nouvelles révisions de NIMP adoptées qui ne figurent pas déjà sur la Liste de thèmes pour les normes de la CIPV

Texte souligné: indique les thèmes de la Liste de thèmes pour les normes de la CIPV pour des révisions de NIMP adoptées (numéro de thème entre parenthèses)

Texte en caractères gras: indique les thèmes inscrits sur Liste de thèmes des normes de la CIPV, en ce qui concerne les nouvelles NIMP (numéro de thème entre parenthèses)

Les NIMP adoptées sont énumérées avec indication du titre et du numéro des normes.

Les NIMP ou les lacunes identifiées qui englobent ou devraient englober à la fois des questions conceptuelles et des questions de mise en œuvre dans une même norme sont centrées.

**AUTRES ORIENTATIONS (à droite dans le tableau):**

On trouvera d'autres orientations dans les colonnes pertinentes: élaborées, en cours d'élaboration et élaboration prévue/nécessaire.

**Domaine de la CIPV: GÉNÉRAL**  
**Objectifs stratégiques de la CIPV (OS): A3, A4, B1, B2, B3, D2, D4**

Normes conceptuelles – «quoi»		Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées		En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
1)	L'audit dans le contexte phytosanitaire (2015-014) (priorité 1)	Pas de lacune.	L'audit dans le contexte phytosanitaire.			
						Guide sur l'audit dans le contexte phytosanitaire.
2)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Organisation et fourniture d'informations sur des ressources techniques.			
			Page des ressources phytosanitaires (liste d'experts, base de données sur les projets, calendrier des activités, documents techniques)  Présentation sur le renforcement des capacités et les ressources de la CIPV  Fiche d'information – plaidoyer pour la page phytosanitaire	Réorganisation de la page sur les ressources phytosanitaires		
3)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Coopération avec d'autres organisations, par exemple celles qui sont chargées de l'environnement.			
			Protocoles d'accord: Secrétariat de l'ozone, Convention sur la diversité biologique (CDB), document sur	Plan de travail conjoint CIPV-CDB (2017-2018)	Mise en commun de ressources: ePhyto, outils d'évaluation	

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>les partenariats (CPM 9/2014/21).</p> <p>À examiner: le nouveau Système de mise en ligne des observations.</p> <p>Matériel didactique à l'intention des utilisateurs du Système de mise en ligne des observations</p> <p>Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: Analyzing the benefits of implementing the IPPC</p>	
4)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	<p>Protection de l'environnement et changement climatique, par exemple la surveillance de la flore sauvage.</p> <p>Guide pour la mise en œuvre des normes phytosanitaires dans le secteur forestier</p> <p>Apprentissage en ligne: Commerce de produits forestiers et rôle des mesures phytosanitaires</p> <p>Décisions de la CIMP à sa septième session relatives à la coopération avec la CDB: Menaces pour la biodiversité dues aux espèces exotiques envahissantes</p> <p>CPM-3/2008 Remplacement ou</p>	<p>Détermination de la portée d'un projet du FEM par l'intermédiaire du Groupe de travail sur la mobilisation des ressources (CIPV)</p> <p>Protocole pour des traitements de remplacement du bromure de méthyle</p>

Normes conceptuelles – «quoi»		Normes de mise en œuvre – «comment»		Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
				<p>réduction de l'emploi du bromure de méthyle en tant que mesure phytosanitaire</p> <p>Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: Plantes aquatiques: Leurs emplois et leurs risques – Examen mondial de l'état des plantes aquatiques</p> <p>Numéro de la recommandation de la CMP: CPM-9/2014/01 – Recommandation relative à la prise en compte des plantes aquatiques dans la CIPV</p>		
5)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Coopération internationale entre les ONPV			
			Un manuel sur la gestion des relations avec les parties prenantes			<p>Coopération entre les ONPV sur le diagnostic des organismes nuisibles, par exemple, formation, guides, vidéos</p> <p>Tutorat sur des questions particulières: ARP, inspection fondée sur les risques, etc.</p> <p>Liste d'experts</p> <p>Symposium de haut niveau sur l'initiative</p>

Normes conceptuelles – «quoi»		Normes de mise en œuvre – «comment»		Orientations: Élaborées		En cours d'élaboration		Élaboration prévue/nécessaire	
									La route et le « ruban» (les nouvelles routes de la soie)
6)	Pas de lacune.	Pas de lacune.		Comment les normes s'articulent avec les grands thèmes (par exemple, accès aux marchés, espèces exotiques envahissantes, changement climatique) et ont une influence sur eux)					
				Vérification à l'importation – manuel sur la vérification à l'importation destinée aux organisations nationales de la protection des végétaux Matériel relatif à l'ARP	Matériel didactique relatif à l'accès aux marchés Modules d'apprentissage en ligne relatifs à l'accès aux marchés	Documents de sensibilisation et de plaidoyer Études de cas consacrées aux liens concrets entre les normes et les grands thèmes, avec quantification des impacts Études théoriques et méthodes d'estimation de l'impact de la mise en œuvre des normes			
7)	Pas de lacune.	Pas de lacune.		Plaidoyer en faveur de la mobilisation de ressources pour les ONPV					
				Fiche d'information sur l'ECP Manuel sur l'établissement d'une ONPV Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV		Guide sur le plaidoyer et la mobilisation d'un soutien politique Stratégies et politiques de mise en œuvre de l'outil ECP Modernisation de l'outil ECP			



**DROITS ET OBLIGATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**  
**OS de la CIPV: A1, A2, B2, B3, B4, C3, D3, Y4**

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
<p><b>8) Éléments d'une ONPV efficace, par exemple formation, mobilisation des parties prenantes, compétence (priorité 1)</b></p>	<p>Pas de lacune.</p>	<p>Éléments d'une ONPV efficace, par exemple formation, mobilisation des parties prenantes, compétence (priorité 1)</p> <p>Manuel sur l'établissement d'une ONPV</p> <p>Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV</p> <p>Un manuel sur la gestion des relations avec les parties prenantes</p> <p>Manuel de bonnes pratiques pour la participation à la CMP</p> <p>Ensemble didactique sur l'établissement d'une ONPV</p> <p>Ensemble didactique sur le fonctionnement d'une ONPV</p> <p>Exposé de présentation de la CIPV</p> <p>Outil d'ECP;</p> <p>Document explicatif (2005) sur la NIMP 20 (<i>Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations</i>) (y compris une annexe sur les</p>	<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>	<p>Stratégies et politiques de mise en œuvre de l'outil ECP</p> <p>Modernisation de l'outil ECP</p> <p>Stratégie, politiques et processus d'établissement des guides et du matériel didactique de la CIPV.</p> <p>Santé des végétaux: ateliers de formation des formateurs</p>

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>droits, les rôles et les responsabilités en rapport avec la CIPV, les NIMP et les mesures sanitaires et phytosanitaires)</p> <p>Guide CIPV pour la mobilisation de ressources: Promotion de partenariats concernant les parties contractantes</p> <p>Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: L'approche de la biosécurité – examen et évaluation de son application par la FAO, sur le plan international et dans différents pays</p> <p>Matériel didactique pour les facilitateurs ECP</p> <p>Préparation d'une stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires nationales – Outil de formation au renforcement de la capacité phytosanitaire à l'intention des ONPV</p> <p>Apprentissage à distance: Introduction à la CIPV</p>	

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
			<p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de</p>		

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>communication</p> <p>d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>	
9)	Révision: Signalement d'organismes nuisibles (NIMP 17) (priorité 2)	Obligations des pays en matière d'établissement de rapports	<p>Document explicatif (2005) sur la NIMP 17 (Signalement d'organismes nuisibles)</p> <p>Document explicatif (2005) sur la NIMP 17 (Signalement d'organismes nuisibles)</p> <p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p>	<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en</p>

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
		<p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication d'informations au titre de la CIPV</p>	<p>matière d'établissement de rapports</p>	

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
		<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>			
10)	Révision: Directives sur les listes d'organismes nuisibles réglementés (NIMP 19) (priorité 2)	<p>Signalement d'organismes nuisibles</p> <p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences</p>	<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>		Clarification de la terminologie relative aux listes d'organismes nuisibles réglementés et son utilisation dans la NIMP 19.

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
		<p>éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication</p> <p>d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
11)	Directives pour la notification de non-conformité et d'action d'urgence (NIMP 13)	notification de la non-conformité	<p>Formulaire type de notification – manuel de vérification des importations</p> <p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des</p>	<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>	Orientations sur les outils de notification harmonisée



Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
		<p>obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>			
12)	Exigences en matière de législation nationale (priorité 4)	Pas de lacune.	Élaboration de la législation phytosanitaire nationale		
			<p>Lignes directrices pour la révision de la législation phytosanitaire nationale – FAO</p> <p>Manuel sur l'établissement d'une ONPV</p>	<p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière</p>	<p>Études de cas</p> <p>Document sur les cadres juridique et politique de la protection phytosanitaire</p>

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
			<p>Ensemble didactique sur l'établissement d'une ONPV</p> <p>Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV</p> <p>Ensemble didactique sur le fonctionnement d'une ONPV</p> <p>Module d'ECP concernant la législation</p> <p>Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: L'approche de la biosécurité – examen et évaluation de son application par la FAO, sur le plan international et dans différents pays</p> <p>Matériel didactique pour les facilitateurs ECP</p> <p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification,</p>	<p>d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>	<p>Stratégies et politiques de mise en œuvre de l'outil ECP</p> <p>Modernisation de l'outil ECP</p>

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
			<p>Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p>		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports		
13)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Éléments d'une ORPV efficace, par exemple formation, mobilisation des parties prenantes, compétence		
			<p>Procédure pour la reconnaissance de nouvelles ORPV – Quatrième session de la CIMP (2002);</p> <p>Rôle et fonctions des ORPV – Cinquième session de la CIMP (2003) Annexe XIX</p> <p>Rôle et fonction des ORPV adoptés lors de la douzième session de la CMP (2017).</p> <p>Examen des procédures de reconnaissance des ORPV et procédure de retrait de la reconnaissance des ORPV</p>		

**Domaine de la CIPV: PRINCIPES ET POLITIQUES (interprétation de la Convention)**  
**OS de la CIPV: B2, B3, C3, D1, D3**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
14)	Principes phytosanitaires pour la protection des végétaux et l'application de mesures phytosanitaires dans le commerce international (NIMP 1)	Pas de lacune.	Retard injustifié et action rapide		
15)	<i>Glossaire des termes phytosanitaires</i> (NIMP 5)  Terminologie de la Convention sur la diversité biologique par rapport au Glossaire des termes phytosanitaires (NIMP 5 – Appendice 1)	Pas de lacune.	Glossaire		
			Glossaire annoté: Document explicatif (2013) relatif à la NIMP 5 ( <i>Glossaire des termes phytosanitaires</i> )		
16)	<b>Efficacité des mesures (2001-001) (priorité 4)</b>	Pas de lacune.	Efficacité des mesures		
			Au-delà de l'outil relatif à la conformité		Études de l'efficacité des mesures (par exemple, traitements contre les mouches des fruits)
17)	Pas de lacune.	Reconnaissance de zones exemptes et de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles (NIMP 29)	Justification technique, y compris la fiabilité de l'information scientifique		
			Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux	Guide sur les zones exemptes d'organismes nuisibles (ZE)	Guide sur la série de normes pour les mouches des fruits (AIEA)

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
					Infographie (mini vidéo) sur les normes pour les mouches des fruits (AIEA) Ateliers internationaux sur les ZE Outil d'apprentissage électronique sur les ZE
18)	Directives pour la détermination et la reconnaissance de l'équivalence des mesures phytosanitaires (NIMP 24)		Équivalence des mesures phytosanitaires		
			Études réalisées dans le cadre de l'IRSS – Examen de l'application de l'équivalence entre les mesures phytosanitaires utilisées pour gérer le risque phytosanitaire dans le commerce Au-delà de l'outil relatif à la conformité		Études sur l'efficacité des mesures (par exemple, traitements contre les mouches des fruits)
19)	<b>Autorisation d'instances autres que les organisations nationales de la protection des végétaux à mener des actions phytosanitaires (2014-002)</b> (priorité 2)	Pas de lacune.	Supervision des organes agréés, y compris les procédures d'examen et d'évaluation des compétences		
			Manuel sur l'établissement d'une ONPV Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV		Guide pour l'audit
20)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Niveau approprié de protection		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées		En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
21)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Situation de la protection des végétaux dans le monde			
			Matériel de la CMP Séminaires CIPV Questions mondiales nouvelles (2016) – rapport contenant les conclusions tirées du questionnaire lié aux ateliers régionaux de 2016 consacrés à la CIPV	Document sur les sols et la santé des végétaux	Diverses études devant être élaborées dans le cadre de l'Année internationale de la santé des végétaux  Documents de la CMP  Liste de souhaits pour la communication avec d'autres interlocuteurs	

**Domaine de la CIPV: SITUATION DES ORGANISMES NUISIBLES**  
**OS de la CIPV: A1, A2, B1**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
22)	Révision de la NIMP 8 <u>Détermination de la situation d'un organisme nuisible dans une zone</u> (2009-005, priorité 1)	<p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de</p>	<p>Guide sur la situation des organismes nuisibles</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>		



	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication</p> <p>d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>		
23)	<p>Révision: Organismes réglementés non de quarantaine: concept et application (NIMP 16), afin d'étendre le champ aux organismes nuisibles et d'élucider les concepts liés aux organismes de quarantaine, aux organismes réglementés non de quarantaine et aux organismes</p>	Pas de lacune.	<p>Révision de la NIMP 16, afin d'étendre le champ aux organismes nuisibles et d'élucider les concepts liés aux organismes de quarantaine, aux organismes réglementés non de quarantaine et aux organismes nuisibles d'importance nationale</p>	<p>Couverture des plantes aquatiques par la CIPV (recommandation de la CMP CPM-9/2014/01)</p>	

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
<p><b>nuisibles d'importance nationale (priorité 2)</b></p> <p>Directives sur l'interprétation et l'application du concept de lutte officielle contre les organismes nuisibles réglementés (NIMP 5 – Supplément 1)</p>		<p>OGM, sécurité biologique et espèces envahissantes: décision de la CIMP à sa troisième session (2001)</p> <p>Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux</p>		
<p><b>24) Statut d'hôte et de non-hôte (priorité 3)</b></p>	<p>Détermination du statut d'hôte des fruits à l'égard des mouches des fruits (Tephritidae) NIMP 37</p>	Statut d'hôte et de non-hôte		
			<p>Guide pour les méthodes phytosanitaires pour la lutte contre les mouches des fruits (AIEA)</p>	<p>Divers matériels pourraient être élaborés dans le cadre du programme pilote de mise en œuvre consacré à la surveillance</p>
<p><b>25)</b></p>	Surveillance (NIMP 6)			
<p><b>26)</b> Pas de lacune.</p>	<p><b>Indications spécifiques sur la surveillance d'un organisme nuisible ou d'un groupe d'organismes nuisibles (priorité 3)</b></p>	Orientations sur la surveillance d'un organisme nuisible ou d'un groupe d'organismes nuisibles.		
		<p>Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux</p> <p>Fiche d'information sur <i>Xylella fastidiosa</i></p> <p>Mise en ligne sur la page phyto des présentations de la séance thématique</p>	<p>Produits du programme pilote de mise en œuvre consacré à la surveillance (activités concernant l'exemple de trois organismes nuisibles)</p> <p>Fiche d'information sur les mouches de fruits</p>	<p>Surveillance, étude de cas sur <i>Xylella fastidiosa</i></p> <p>Surveillance, étude de cas sur les espèces envahissantes de fourmis</p> <p>Surveillance, étude de cas sur les mouches des fruits</p>

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>spéciale consacrée au charançon rouge du palmier ainsi que d'autres présentations relatives à la surveillance</p> <p>Fiche d'information sur les espèces envahissantes de fourmis</p>		<p>Révision du guide pour la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux</p>
<b>27)</b>	<p><u>Révision de la NIMP 4 Exigences pour l'établissement de zones indemnes (2009-002) (priorité 4)</u></p> <p>Établissement de zones exemptes de mouches des fruits (Tephritidae) (NIMP 26)</p>		<p>Orientations spécifiques sur les ZE, les lieux de production exempts et les zones à faible prévalence d'organismes nuisibles pour un organisme nuisible ou un groupe d'organismes nuisibles</p>		
				<p>Guide sur les zones exemptes d'organismes nuisibles (ZE)</p>	<p>Ateliers internationaux sur les ZE</p> <p>Infographie (mini vidéo) sur les normes pour les mouches des fruits (AIEA)</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les ZE</p>
<b>28)</b>	<p>Exigences pour l'établissement de lieux et sites de production exempts d'organismes nuisibles (NIMP 10)</p>		<p>Orientations spécifiques sur les ZE, les lieux de production exempts et les zones à faible prévalence d'organismes nuisibles pour un organisme nuisible ou un groupe d'organismes nuisibles</p>		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
				Manuel sur la mise en place de zones exemptes et les mesures phytosanitaires connexes Guide sur les zones exemptes d'organismes nuisibles (ZE)	Ateliers internationaux sur les ZE Infographie (mini vidéo) sur les normes pour les mouches des fruits (AIEA) Outil d'apprentissage électronique sur les ZE
29)	Exigences pour l'établissement de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles (NIMP 22)		Exigences pour l'établissement de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles	Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux	Guide sur les zones exemptes d'organismes nuisibles (ZE) Guide pour les méthodes phytosanitaires pour la lutte contre les mouches des fruits (AIEA)
30)	Pas de lacune.	Indications spécifiques sur les ZE, les lieux de production exempts et les zones à faible prévalence d'organismes nuisibles pour un organisme nuisible ou un groupe d'organismes nuisibles (priorité 4) Établissement de zones à faible prévalence de mouches des fruits (Tephritidae) (NIMP 30). Mesures de lutte en cas d'apparition d'un foyer à l'intérieur d'une zone exempte de mouches des fruits (NIMP 26 – Annexe 2)	Exigences pour l'établissement de zones à faible prévalence d'organismes nuisibles	Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux	Divers matériels pourraient être élaborés dans le cadre du programme pilote de mise en œuvre consacré à la surveillance

**Domaine de la CIPV: ANALYSE DU RISQUE PHYTOSANITAIRE**  
**OS de la CIPV: C2, C3, B2, B3, B4**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
31)	<p>Cadre de l'analyse du risque phytosanitaire (NIMP 2)</p> <p><b>Projet de supplément à la NIMP 11 (Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine) sur les Indications concernant la notion de la composante probabilité d'établissement de l'analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine (priorité 4)</b></p>	<p>Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes de quarantaine (NIMP 11)</p> <p>Analyse du risque phytosanitaire pour les organismes réglementés non de quarantaine (NIMP 21)</p> <p>Classification des marchandises selon le risque phytosanitaire qu'elles présentent (NIMP 32)</p> <p>Directives pour l'exportation, l'expédition, l'importation et le lâcher d'agents de lutte biologique et autres organismes utiles (NIMP 3)</p> <p><b>Indications sur le changement climatique (supplément à la NIMP 11) (priorité 3)</b></p>	<p>Listes d'organismes nuisibles d'une marchandise</p>	<p>Trousse à outils de sensibilisation à l'ARP</p> <p>Formation à l'ARP (manuel et apprentissage à distance)</p> <p>Utilisation autre que l'usage prévu – examen de l'ampleur du problème</p> <p>Orientations concernant l'analyse du risque phytosanitaire d'organismes vivants modifiés (OVM)</p> <p>Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect</p>	<p>Guide pour la communication sur les risques liés aux organismes nuisibles</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>	<p>Orientations sur l'application de la NIMP 32</p> <p>Modélisation des organismes nuisibles dans le contexte de l'ARP</p>

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>des obligations de notification,</p> <p>Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication</p> <p>d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière</p>		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			d'établissement de rapports»  Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports		
32)	Révision et fusion des normes relatives à l'analyse du risque phytosanitaire (NIMP 2, 11 et 21) (priorité 4)		Listes d'organismes nuisibles d'une marchandise		
33)	Indications sur la gestion du risque phytosanitaire (2014-001) (priorité 2)	Indications spécifiques sur la gestion du risque phytosanitaire pour un organisme nuisible ou un groupe d'organismes nuisibles (priorité 3)	Gestion du risque phytosanitaire pour un organisme nuisible ou un groupe d'organismes nuisibles		
34)	Communication relative aux risques (priorité 3)		Communication relative aux risques dans le cadre de l'ARP		
35)	Directives pour la compréhension de l'expression importance économique potentielle et d'autres termes et expressions apparentés, compte tenu notamment de considérations environnementales (NIMP 5 – Supplément 2)	L'analyse économique dans l'analyse du risque phytosanitaire (priorité 2)	L'analyse économique dans l'analyse du risque phytosanitaire		
					Modèle pour l'analyse économique de l'impact des organismes nuisibles

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
36)	Utilisation autre que l'usage prévu (priorité 2? à déterminer) (norme conceptuelle ou document supplémentaire)	Pas de lacune.	Utilisation autre que l'usage prévu		
			Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS sur une utilisation autre que l'usage prévu – examen de l'ampleur du problème		



**Domaine de la CIPV: LUTTE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES**  
**OS de la CIPV: A1, A2, B1, B2, B4, C2, D1**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
37)	Gestion des organismes nuisibles réglementés (priorité 4)	Pas de lacune.	Liste des organismes nuisibles réglementés		
				Document du Comité chargé du renforcement des capacités sur les mesures phytosanitaires	
38)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Options en matière de gestion des organismes nuisibles		
			Au-delà de l'outil relatif à la conformité		Études de l'efficacité
39)	Interventions d'urgence et leur planification (priorité 1)	Pas de lacune.	Interventions d'urgence et leur planification		
			Manuel sur la gestion des relations avec les parties prenantes Manuel sur l'établissement d'une ONPV Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV Matériel de la séance parallèle de la neuvième session de la CMP sur les catastrophes naturelles Procédures concernant les obligations des pays en matière de communication d'informations	Plan de communication pour Xylella Outil d'apprentissage électronique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître) Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports» Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports	Lignes directrices pour l'élaboration de plans d'intervention d'urgence Produits d'ateliers pour les interventions d'urgence et leur planification

Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire	
			<p>Manuel sur les obligations nationales en matière de communication d'informations</p> <p>Quatre dépliants (Avantages du respect des obligations de notification, Conséquences du non-respect de ces obligations, Les points de contact officiels: avantages et conséquences éventuelles, Réseau national pour la collecte d'informations) et treize fiches d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p> <p>Directives pour le contrôle de la qualité s'agissant des obligations des pays en matière de communication d'informations</p> <p>Liste des obligations nationales en matière de communication d'informations au titre de la CIPV</p> <p>Outil d'apprentissage électronique sur les</p>		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			<p>obligations des pays en matière d'établissement de rapports (à paraître)</p> <p>Bulletin «Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports»</p> <p>Ateliers et matériel didactique sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports</p>		
40)	Pas de lacune.	<p><b>Critères relatifs aux traitements des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international (projet d'annexe à la NIMP 15) (2006-010)</b> (priorité 2)</p> <p>Révision de l'annexe 1 et 2 de la NIMP 15 (Insertion du traitement phytosanitaire <i>Fumigation au fluorure de sulfuryle des matériaux d'emballage en bois</i> et <i>Révision de la partie relative au chauffage diélectrique</i>)</p>	Traitement des matériaux d'emballage en bois		
			Remplacement du bromure de méthyle (CMP 3/1)		<p>Guide sur un traitement couvert par la NIMP 15: Approbation et suivi des installations réalisant des traitements thermiques et des traitements par chauffage diélectrique (Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers)</p> <p>Guide sur un traitement couvert par la NIMP 15: Traitements par chauffage diélectrique (Groupe de recherche international sur les</p>

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
					organismes de quarantaine forestiers)
41)	Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés (NIMP 28)	Traitements phytosanitaires, non destinés à des marchandises déterminées, contre des organismes nuisibles réglementés (par exemple, traitement fongique du sol par trempage, stérilisation) (Annexes à la NIMP 28) (priorité 4)	Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés		Base de données des traitements
			Document explicatif (2006) relatif à la NIMP 18:2003 (Directives pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire).		
42)	<u>Exigences pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire (Révision de la NIMP 18) (2014-007) (priorité 3)</u>		Directives pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire		
			Document explicatif (2006) relatif à la NIMP 18:2003 ( <i>Directives pour l'utilisation de l'irradiation comme mesure phytosanitaire</i> )		Guide pour l'irradiation
43)	Pas de lacune.	<b>Exigences pour l'utilisation de la fumigation comme mesure phytosanitaire</b> (2014-004) (priorité 1)			Guide sur la fumigation comme mesure phytosanitaire
44)	Pas de lacune.	Exigences pour l'utilisation de traitements thermiques comme mesure phytosanitaire (NIMP 42)			Guide sur les traitements thermiques comme mesure phytosanitaire
45)	Pas de lacune.	<b>Exigences pour l'utilisation de traitements par atmosphère modifiée comme mesure phytosanitaire</b> (2014-006) (priorité 2)			Guide sur les traitements par atmosphère modifiée comme mesure phytosanitaire

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
46)	Pas de lacune.	<b>Exigences pour l'utilisation de traitements chimiques comme mesure phytosanitaire</b> (2014-003) (priorité 3)			Guide sur les traitements chimiques comme mesure phytosanitaire
47)	Directives pour les programmes d'éradication des organismes nuisibles (NIMP 9)		Programmes d'éradication		
			Manuel sur la gestion des relations avec les parties prenantes Manuel sur l'établissement d'une ONPV Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV Matériel de la séance parallèle de la neuvième session de la CMP sur les catastrophes naturelles	Plan de communication pour Xylella	Guide pour l'élaboration d'un plan d'intervention d'urgence Guide pour l'éradication Produits d'ateliers pour les interventions d'urgence et leur planification
48)	Pas de lacune.	Méthodes phytosanitaires pour la lutte contre les mouches des fruits (Annexe 3 à la NIMP 26)	Méthodes phytosanitaires pour la lutte contre les mouches des fruits		
				Guide pour les méthodes phytosanitaires pour la lutte contre les mouches des fruits (AIEA)	
49)	Mesures intégrées applicables aux végétaux destinés à la plantation (NIMP 36)		Mesures intégrées et approche systémique		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
50)	<p>Approche systémique (NIMP 14)</p> <p>Élucidation des concepts de mesures intégrés et d'approche systémique (priorité 4)</p>	<p>Matériel de micropropagation et minitubercules de pommes de terre (<i>solanum</i> spp.) exempts d'organismes nuisibles et destinés au commerce international (NIMP 33)</p> <p>Approche systémique de gestion du risque phytosanitaire lié aux mouches des fruits (Tephritidae) (NIMP 35)</p> <p><b>Utilisation d'approches systémiques pour gérer les risques associés aux déplacements des marchandises en bois</b> (2015-004) (priorité 3)</p> <p>Indications spécifiques sur les approches systémiques pour des marchandises ou des organismes nuisibles (priorité 4)</p>	Au-delà de la conformité		Guide de gestion du risque phytosanitaire

**Domaine de la CIPV: SYSTÈMES DE RÉGLEMENTATION PHYTOSANITAIRE À L'IMPORTATION ET À L'EXPORTATION**  
**OS DE LA CIPV : A3, B4, C1, C2, C3, D3**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
51)	Système de certification phytosanitaire (NIMP 7)	Certificats phytosanitaires (NIMP 12)  Certification électronique, renseignements sur les systèmes XML et les mécanismes d'échange de données normalisés (NIMP 12 – Appendice 1)  <u>Révision ciblée de la NIMP 12 (Certificats phytosanitaires) (2015-011) (priorité 2)</u>	Certification phytosanitaire		
			Un manuel sur la certification à l'exportation  Documents relatifs à ePhyto  Fiche d'information sur la santé des végétaux et la facilitation du commerce  Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: Internet Trade (e-Commerce) in Plants: Potential Phytosanitary Risks	ePhyto (système proposé: pôle)	Guide sur le commerce électronique
52)	Envois en transit (NIMP 25)		Transit		
			Manuel relatif au transit		
53)	Pas de lacune.	Directives pour l'exportation, l'expédition, l'importation et le lâcher d'agents de lutte biologique et autres organismes utiles (NIMP 3)  Traitements phytosanitaires contre les organismes nuisibles réglementés (NIMP 28)			
			Manuel sur la vérification à l'importation		Directive sur le processus de réglementation des agents de lutte biologique

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
54)	Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations) (NIMP 20)		Réglementation à l'importation		
			Manuel sur la vérification à l'importation Document explicatif (2005) relatif à la NIMP 20 ( <i>Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations</i> ) Manuel sur l'établissement d'une ONPV Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV Documents relatifs à ePhyto Fiche d'information sur la santé des végétaux et la facilitation du commerce Étude réalisée dans le cadre de l'IRSS: Internet Trade (e-Commerce) in Plants: Potential Phytosanitary Risks	ePhyto (système proposé: pôle)	Guide sur le commerce électronique
55)		Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations) (NIMP 20) <b>Utilisation d'autorisations d'importer spécifiques (2008-</b>	Réglementation à l'importation		
			Manuel sur la vérification à l'importation Document explicatif (2005) relatif à la NIMP		



	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
		<b>006) (NIMP 20, nouvelle annexe) (priorité 4)</b>	20 ( <i>Directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations</i> )  Manuel sur l'établissement d'une ONPV  Manuel sur le fonctionnement d'une ONPV		
<b>56)</b>	Pas de lacune.	Directives pour l'inspection (NIMP 23)	Inspection		Guide relatif à l'inspection
<b>57)</b>	Méthodes d'échantillonnage des envois (NIMP 31)		Échantillonnage		Guide relatif à l'échantillonnage
			Document explicatif (2009) relatif à la NIMP 31 ( <i>Méthodes d'échantillonnage des envois</i> )  Manuel de diagnostic  Manuel sur la surveillance des organismes nuisibles aux végétaux		
<b>58)</b>	Pas de lacune.	Conception et fonctionnement des stations de quarantaine post-entrée pour les végétaux (NIMP 34)	Stations de quarantaine post-entrée pour les végétaux		Conception d'un plan pour la quarantaine post-entrée

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
59)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Prévention et règlement des différends		
			Procédures de règlement des différends de la CIPV (2001)  Fiche d'information: Le système de règlement des différends de la CIPV en bref		Révision des procédures de règlement des différends de la CIPV (2001)  Guide sur la prévention et le règlement des différends
60)	Arrangements permettant au pays importateur de vérifier dans le pays exportateur la conformité des envois (Annexe 1 à la NIMP 20)	Pas de lacune.			
61)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Traçabilité		
					Proposition relative à des orientations en matière de traçabilité
62)	Pas de lacune.	<b>Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles par les conteneurs aériens et aéronefs (2008-002)</b> (priorité 3)	Filières		
					Code de conduite
63)	Pas de lacune.	<b>Déplacements internationaux de fleurs coupées et de feuillage (2008-005)</b> (priorité 4)	Déplacements internationaux de fleurs coupées et de feuillage		
					Guide de procédure concernant les NIMP

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
64)	Pas de lacune.	<b>Manipulation et rejet sans danger des déchets présentant des risques phytosanitaires potentiels, générés pendant les voyages internationaux (2008-004)</b> (priorité 2)	Manipulation et rejet sans danger des déchets		
					Guide de procédure concernant les NIMP Code de conduite
65)	Pas de lacune.	Déplacements internationaux des milieux de culture accompagnant des végétaux destinés à la plantation (NIMP 40)	Déplacements internationaux des milieux de culture		
					Guide de procédure
66)	Pas de lacune.	<b>Réduction maximale des déplacements d'organismes nuisibles par les conteneurs maritimes (2008-001)</b> (priorité 1)	Déplacements d'organismes nuisibles par les conteneurs maritimes		
			Recommandation de la CMP sur les conteneurs maritimes (CPM-10/2015/1) Code de conduite Plan d'action complémentaire de la CMP relatif aux conteneurs maritimes Fiche d'information relative à la propreté des conteneurs maritimes		Orientations pour la mise en œuvre de la recommandation de la CMP relative aux conteneurs maritimes
67)	Pas de lacune.	<b>Déplacements internationaux de grains (2008-007)</b> (priorité 1)	Déplacements internationaux de grains		
			Protocole pour des traitements de remplacement du bromure de méthyle		Guide relatif aux grains Guide de procédure concernant les NIMP

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
68)	Pas de lacune.	Réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international (NIMP 15)  <i>(Révision de la NIMP 15 prenant en compte l'utilisation frauduleuse) (priorité 2)</i>	Traitement par chauffage diélectrique	Document explicatif (2014) sur la NIMP 15 ( <i>Directives pour la réglementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international</i> )  Guide rapide pour le chauffage diélectrique	Guide sur un traitement couvert par la NIMP 15: Traitements par chauffage diélectrique (Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers)
69)	Pas de lacune.	Déplacements internationaux de véhicules, de machines et de matériel ayant déjà servi (NIMP 41)	Déplacements internationaux de véhicules, de machines et de matériel ayant déjà servi		Codes de conduite
70)	Pas de lacune.	Déplacements internationaux de semences (NIMP 38)	Déplacements internationaux de semences	Traitements phytosanitaires	Guide de procédure concernant les NIMP
71)	Pas de lacune.	Déplacements internationaux de bois (NIMP 39)	Déplacements internationaux de bois	Traitements phytosanitaires (bromure de méthyle, etc.)	Guide de procédure concernant les NIMP
72)	Pas de lacune.	<b>Déplacements internationaux de produits en bois et produits artisanaux à base de bois (2008-008)</b> (priorité 2)	Déplacements internationaux de produits en bois et produits artisanaux à base de bois	Recommandation relative au commerce de végétaux et autres articles réglementés sur	

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			internet (commerce en ligne) (recommandation de la CMP CPM-9/2014/2)  Matériel de la séance thématique spéciale de la douzième session de la CMP consacrée au commerce électronique.		

**Domaine de la CIPV: DIAGNOSTICS**  
**OS de la CIPV: A1, B1, B4**

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
73)	Protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés (NIMP 27)	Annexes aux protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés (NIMP 27) <i>Citrus leprosis virus</i> (priorité 2) <i>Pyricularia oryzae</i> (syn. <i>Magnaporthe oryzae</i> ) sur <i>Triticum</i> spp. (priorité 1) <i>Microcyclus ulei</i> (priorité 1) <i>Mononychellus tanajoa</i> (priorité 2) <i>Puccinia graminis f.sp. tritici</i> Ug99 (priorité 1) <i>Moniliophthora rorer</i> (priorité 3) <i>Solanum rostratum</i> (priorité 2) <i>Amaranthus palmeri</i> (priorité 2)	Exigences pour le diagnostic	Guide pour la fourniture de services de diagnostic phytosanitaires Recommandation de la CMP à sa onzième session sur l'importance de la diagnose des organismes nuisibles (R-07)	Cadre d'évaluation des services de diagnostic Guide d'imagerie de spécimens à l'intention des parties contractantes
74)	Pas de lacune.	Exigences pour le diagnostic (priorité 2)	Exigences pour le diagnostic	Guide pour la fourniture de services de diagnostic phytosanitaires	Cadre d'évaluation des services de diagnostic Orientations sur l'utilisation de la base de données moléculaires Inventaire des formations relatives au diagnostic
75)	Pas de lacune.	Pas de lacune.	Coopération internationale ou régionale pour le diagnostic (par exemple, les centres régionaux d'expertise)		

	Normes conceptuelles – «quoi»	Normes de mise en œuvre – «comment»	Orientations: Élaborées	En cours d'élaboration	Élaboration prévue/nécessaire
			Recommandation de la CMP à sa onzième session sur l'importance de la diagnose des organismes nuisibles (R-07)		Inventaires de collections taxonomiques  Liste d'experts en taxonomie